

Paris, le 7 janvier 2016



## Mal-être et souffrance à Radio France

Plusieurs causes, même effet : le travail peut altérer la santé. Cela se traduit parfois par un burn-out (épuisement professionnel), parfois par un état dépressif dont il faut beaucoup de temps pour se relever, avec souvent pour incidence une dépendance aux psychotropes ou l'engrenage d'addictions comme l'alcool ou autres. Presque toujours arrive la sensation d'une boule au ventre en allant au boulot.

Harcèlement moral ou sexuel, autoritarisme, injonctions paradoxales, management défaillant, discrimination, déclassement, mise à l'écart des décisions, infantilisation, placardisation, perte de sens, absence de visibilité sur les réorganisations à venir, open space, surcharge de travail, pression de l'urgence, accident du travail, renouvellement d'air insuffisant, nuisances sonores, horaires atypiques, précarité, plusieurs facteurs se cumulent.

### Des secteurs de Radio France identifiés

Alors que le personnel de la Direction de l'Etablissement panse les plaies d'une période de management brutal, il existe aujourd'hui des points sensibles qui perdurent : Mouv, France Bleu 107.1, Communication de France Info, Prévisions d'actualité, Direction des Moyens techniques, région Grand Centre...

### Ne pas tomber dans l'isolement

Une situation d'isolement ne fait qu'aggraver le mal-être, l'hyperstress. Il est primordial **d'alerter** son médecin traitant, la médecine du travail et un représentant du personnel. Les salariés victimes ont trop souvent tendance à culpabiliser. Nous recueillons malheureusement beaucoup de témoignages qui attestent de telles situations de souffrance.

Nous alertons solennellement la DRH sur la **nécessité de faire cesser des pratiques de management** : intimidations, brimades en réunion, propos déplacés, manque de considération et irrespect pour les collaborateurs... Le budget de formations management est conséquent, mais la prise en charge de certains managers dans le cadre d'une action de formation n'est d'aucune efficacité. A un moment donné, il faut savoir tirer des conséquences radicales à partir de comportements notoirement nuisibles pour la santé des salariés et contre-productives pour les directions concernées et donc pour l'entreprise.